La conférence économique franco-allemande

A COMMENCÉ SES TRAVAUX

Paris, 23 mai. — La conférence économique franco-allemande a commencé ses travaux sous la présidence de M. Isaac, Ministre du Commerce.

M. Isaac, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués allemands, a déclaré que tous les efforts doivent s'associer pour intensifier la production dans le monde et hâter ainsi le relèvement économique de chaque nation.

M. Meyer, chargé d'affaires d'Allemagne, a déclaré qu'il était personnellement heureux que cet échange de vues put activer la coopération économique dans l'esprit que venait de préciser M. Isaac.

Dès à présent, trois sous-commissions ont été constituées. La première est consacrée à la métallurgie, l'industrie mécanique et l'industrie électrique ; la deuxième, aux industries textiles de la laine, du coton et de la soie ; la troisième, aux différentes branches de l'industrie chimique.

Pour les démobilisés de la classe 18

INDEMNITE ET COSTUME

Paris, le 23 mai. — Répondant à une question le ministre de la guerre déclare que les militaires de la classe 1918 qui ont accompli trois ans au moins de service effectif avant le 24 octobre 1919 ont droit à l'indemnité fixe de démobilisation. Ceux qui auront été maintenus au-delà du temps de service exigé par la loi de recrutement auront droit aux primes mensuelles, ils auront également droit au costume civil sans pouvoir toutefois bénéficier de l'indemnité de remplacement de 52 fr.

UN MONUMENT POUR LES RAPATRIÉS

IL SERA ERIGE A EVIAN

Plus de 600.000 rapatriés des régions envahies sont rentrés pendant la guerre en France libre, par Evian.

L'Union des Comités centraux des réfugiés des départements envahis se propose de dresser en cette localité, un monument qui rappellera ce souvenir.

Toutes les souscriptions seront acceptées, celle du pauvre, comme celle du riche. Adresser les fonds à M. Vogein, trésorier de l'Union des Comités centraux des réfugiés, 25, rue de Dunkerque, Paris.

Sommes-nous prêts à recevoir les touristes américains ?

ILS ARRIVENT

Neuw-York, 23. — Huit paquebots sont partis pour l'Europe, ayant à leur bord près de dix mille passagers, pour la plupart des touristes venant visiter les champs de bataille.

Le « Mongolia », faisant route pour Hambourg avec escale à Cherbourg, transporte dix-sept cents commerçants et industriels.

Paris - Nancy

CETTE COURSE CYCLISTE A ETE GAGNEE PAR BELLANGER EN 14 HEURES 12

Nancy, 23 mai. — La course cycliste Paris-Nancy, 340 kilomètres, a obtenu un grand succès. Les coureurs malheureusement ont été gênés par le vent qui a soufflé sur tout l'itinéraire. Il y avait beaucoup de monde dans les contrôles de Meaux, Château-Thierry, Châlons, Vitry-le-François et Saint-Dizier. Les premières arrivées ont eu lieu après 18 heures, dans l'ordre suivant :

1er Bellanger, en 14 h. 12 m. 25 s. — 2e Rick, à une 1/2 roue. — 3e Barthélémy, à une longueur. Viennent ensuite : Lacquehay, Gerbaut, Fumagalli, Jacquinot. La force du vent a causé plusieurs abandons. Une fête a été donnée dans un parc de Nancy pour recevoir les coureurs.

Le championnat de boxe des poids moyens

IL A ETE REMPORTE A BOULOGNE PAR FRANCIS CHARLES

Boulogne, 23 mai. — Devant une salle bondée, un public élégant, parmi lequel on remarquait bon nombre d'Anglais, s'est disputé cet après-midi, au Casino de Boulogne-sur-Mer, le match comptant pour le championnat de France des poids moyens et mi-moyens, entre Francis Charles, détenteur du titre et le Boulonnais Prunier, challenger. Charles a dominé au cours des 1er, 6e, 8e et 10e rounds, et Prunier aux 4e et 5e rounds. Les deux hommes ont fait jeu égal dans les autres rounds. A la 13e reprise, après l'avoir envoyé à terre pour 8 secondes, Charles a mis définitivement Prunier knock-out par un crochet du droit à la mâchoire.

D'autres combats ont donné les résultats suivants :

Bolh, Anglais, bat Herbaut (Boulogne) par abandon au 2e round. — Porcher (Paris) bat Droy (Anglais par abandon au 6e round. — Sid Staag (Anglais bat aux points en 10 rounds Portich (Paris et lance un défi au vainqueur du match Prunier-Francis Charles. — Ernis Ryck (Anglais bat Hasson (Paris) par abandon au 6e round.

Récompenses à des éducateurs

Paris, 23 mai. — Les récompenses suivantes sont accordées pour services rendus à l'éducation physique et à la préparation de jeunesse au service militaire :

MEDAILLE D'ARGENT. — Delcroix et Rousseaux de Fourmies.

CITATION AU BULLETIN OFFICIEL AVEC LETTRE DE FELICITATION. — Leroy et Thibert, de Béthunel ; Dupreuch, de Condé-sur-l'Escaut.

CITATION AU BULLETIN OFFICIEL. — Leprin, de Fresnes-sur-Escaut.

LETTRE DE FELICITATION. — Tonnel, de Tourcoing ; Druart et Castelain, de Lille ; Parsys, de Tourcoing ; Piévaux, de Roubaix ; Tilard, de Louvroil ; Leblons, de Landrecies ; Poteau et Ferry, de Valenciennes ; Chopart, de Commeret ; Reimont, de Hergnieux ; Davaine, de Saint-Amand-les-Eaux ; Deschacht, de Vieux-Condé ; Brule, de Dunkerque ; Courtin, Septier et Duplouich, de Bruay ; Dupont, de Cambrai ; Lesecq, Godin et Taliez, de Douai.

LILLE

OU ALLER AUJOURD'HUI ?

FETES DE FIVES-SAINT-MAURICE. — A partir de 6 heures du matin, Braderie flamande rue Pierre-Legrand. — A 10 heures, promenade en musique par l'Harmonie des Accordéonistes Lillois, départ au Pont du Lion-d'Or. — Place Désiré Boutchée, à 3 heures du soir, audition musicale par la fanfare « L'Union de Lille. — De 5 à 7 heures, concert par la musique des sapeurs-pompiers. — A 8 heures du soir, au Faubourg de Valenciennes, bal populaire et fête aérostatique de nuit, avec feu d'artifice.

THEATRE MUNICIPAL. — En matinée, à 15 h., et en soirée, à 20 h. 30, A-BO-KOU, le Roi de l'Or.

HIPPODROME LILLOIS. — En matinée, à 15 h., et en soirée, à 20 h., grand cinéma-attractions : LA RAFALE.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE, 147, RUE D'ARRAS. — Matinée à 14 heures 30 et soirée à 19 heures 30. — Music-Hall. — Cinéma.

OMNIA PATHE, rue Esquermoise. — Cinéma. — Matinée à 16 heures : Soirée à 20 heures.

PRINTANIA. — CINEMA. — Matinée à 15 heures ; soirée à 20 heures

TRIANON, 7, rue d'Amiens. — Bal, à partir de 15 heures

PALAIS-D'ETE. — Music-Hall-Attractions. — Matinée à 3 heures 30. — Soirée à 8 heures.

JEU DE BALLES. — Boulevard des Ecoles : Lille et Denain, 1re catégorie.

LE SYSTEME DU FORFAIT

Dans sa séance du 21 mai, la Chambre de commerce de Lille a émis le vœu suivant :

« La Chambre de Commerce de Lille appuie énergiquement l'ordre du jour du Groupe des Représentants des départements dévastés, protestant contre l'adoption du système forfaitaire envisagé pour le règlement des dettes de l'Allemagne, qui ne paraît pas devoir assurer le remboursement total à la France des dommages causés par la guerre, et réclame avec lui l'exécution intégrale et immédiate du Traité de Versailles ».

Clarté !

Il est extrêmement curieux de constater, combien le style de nos journaux devient de plus en plus symbolique.

Croyez-moi, le jour n'est peut-être pas très loin où un article de quotidien se composera d'une succession de lettres sans suites et de signes quelconques. Ce jour-là, nous aurons réalisé un nouveau genre de sténographie.

Pour que chaque peuple ait ses abréviations particulières, cela nous promet de beaux jours.

Evidemment, ce genre de langage sera un peu en contradiction avec les principes de ce brave Boileau qui écrivait jadis : « Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement. » Mais j'entends dire autour de moi, tous les jours, que Boileau était un esprit retardataire et qu'à notre époque, il convient de marcher de l'avant. — Marchons donc !... Et adoptons ce nouveau langage d'abréviations si en vogue à l'heure actuel !..

Partant de ces principes de progrès, je n'ai plus qu'à insérer le communiqué suivant, qu'on vient de m'envoyer. Voici !...

L'U. N. L. déclare s'élever avec vigueur contre les agissements du R. C. T. et de l'O. L. qui tentent par des moyens déloyaux, d'attirer chez eux tous les membres de l'U. N. A. C., de l'U. N. C. et de l'A. R. A. C.

Ces gens ont déjà chez eu presque tous les R. L., les P. T. T. et les S. T. P. U. principalement les adhérents au P. S. et à la C. G. T. Incontestablement, il y a là une sorte de tentative d'accaparement de la part du R. C. T. et de l'O. L. et il ne restera bientôt plus à l'U. N. L. que les fidèles de l'A. R. A. C., ceux de l'U. M. V. G. et de l'A. G. M. G., voire quelques débris de l'Y M. C. A.

Bref, il serait temps de faire donner l'U. S. F. S. A. et la R. A. T. pour mettre fin à cette tentative d'accaparement.

Malheureusement, si l'U. N. L., l'O. L., le R. C. T., la R. A. T. et l'U. S. F. S. A. se tamponnent, étant donné surtout que les F. F. F. A., l'U. S. T., le S. R., le R. C. R., l'U. S. D. M. et l'A. S. T. pourraient se mêler à la bataille, il est à craindre que T. L. B. et T. L. R. T. ne suffisent pas à emporter les morts et les blessés. »

— Pour copie conforme.

G. GRATIGNE.

Une Journée de Festivités

A Fives-Saint-Maurice et ailleurs

C'était jour de fête hier, à Lille... Jour de Pentecôte, idem... jour de printemps aussi, et de gai soleil.

A Fives-Saint-Maurice, la grande et amusante bacchanale de la Braderie commença dans de très bonnes conditions et ira, je n'en doute pas, s'accentuant aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons multiples, nombreux furent hier les promeneurs... et les promeneuses... et les couples amoureux donc !...

Par ces derniers, le Bois de la Deûle fut envahi !... Ah ! amour, amour !... rien ne vaut l'herbe tendre pour te cultiver en paix !...

En de nombreux endroits on tangua, on fox-trotta, on jazz-banda !... Honni soit qui mal y pense, mais quand elles sont dansées par de belles filles aux académies suggestives, elles sont très jolies, ces danses.

Par exemple, les matrones feront bien de s'en abstenir. Comme dit M. le Curé, — qui a du goût, — ces danses ne sont pas pour personnes mûres.

A Fives-St-Maurice, on fit ducasse... et ferme ! On dévora des quantités inimaginables de « pein d'tierres frites », de beignets savoureux et de pain d'épices à la manque, le tout arrosé de pinard et de bière du pays.

On se fit « phot'...ographier », pour 1 fr. 50, ma chère... et c'est pour rien, penses-tu !... Les diseuses de bonne aventure firent de brillantes affaires, et les balançoires furent prises d'assaut.

Tout ça au milieu d'un boucan infernal, qui atteignit son apogée sur le coup de 16 h. 1/2. C'était le moment du grand concert donné par la fanfare « le Cercle Amical de Wazemmes », dirigée par M. Ed. Peullemeulle, avec la compétence que l'on sait.

La chose se passa au coin de la rue Pierre-Legrand et de la rue Bourjembois, autour d'un beau kiosque vert d'eau, installé pour la circonstance.

Des bravos nourris accueillirent les divers morceaux d'un programme fort bien composé. Remarqué surtout « Chant de Guerre », d'Andrien ; la « Danse des Fakirs », de Parès ; et la polka pour deux pistons, du même auteur, qui valut une triomphale ovation aux deux exécutants. La « Marche Américaine », de Sousa, clôtura ce beau concert de ses rythmes entraînants, et le bon peuple s'en fut joyeux terminer la journée par d'autres festivités, en attendant la grande Braderie d'aujourd'hui, qui ne peut manquer d'avoir un plein succès.

Les gens dévots, eux, « Pentecôtèrent » en invoquant le Saint-Esprit et en récitant Orémus ! Orémus !... Pater !... Ave !..., — je ne les en blâme pas, tous les goûts sont dans la nature, — mais comme vous l'avez vu, il en est d'autres qui préfèrent mettre en application le vieil adage latin : « Bonum vinum lœtificat cor homminum », c'est-à-dire : « le bon vin réjouit le corps de l'homme ».

Chacun est libre, mais je crois, quant à moi, que ces derniers sont des sages : ils jouissent des seuls vrais biens, parce que, comme dit Rabelais : « Rire est le propre de l'homme ».

Que cette vieille morale de nos pères vous tienne en joie longtemps, c'est ce que vous souhaite en terminant le signataire de ces lignes, à la fin de son compte-rendu de fête de Pentecôte.

V. B.

Le 28e anniversaire de « La Revanche »

La société de gymnastique et d'instruction militaire « La Revanche » a fêté hier son 28e anniversaire d'existence.

A 2 heures de l'après-midi, un banquet réunissant 80 convives, avait lieu au siège de la société, salle de l' « Alliance », rue d'Arras, 26.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Dupuys, président ; Bordes, conseiller de préfecture, remplaçant le préfet, le commandant Chevajan, représentant M. le général Lacapelle ; Heyndrick, président d'honneur ; lieutenant Potot, directeur d'éducation physique, et Piesvaux, délégué de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

La plus franche gaîté présida au repas.

Au dessert, M. Dupuys, le sympathique président, prend le premier la parole. Il remercie les personnalités officielles, les délégués de sociétés et les membres présents à cette fête et excuse MM. le général Dauvet, Moithy, adjoint au maire et Saint-Venant, député, de n'avoir pu y assister.

Il rend un émouvant hommage aux trente-six sociétaires morts pour la patrie et félicite le camarade Lenoir d'être revenu de la guerre avec la médaille militaire et la Légion d'honneur.

Des discours furent ensuite prononcés par MM. Bordes, au nom du préfet du Nord, le commandant Chevajan, au nom de M. le général Lacapelle, commandant le 1er corps d'armée ; Heyndrick, président d'honneur ; Piesvaux, délégué de l'U.S.G.F. ; Dehaene, trésorier ; Détu, adjoint au maire de La Madeleine, et Catteuw, président des Anciens Gradés et conseiller municipal d'Hellemmes.

Au cours de cette fête, M. Piesvaux, au nom de l'Union des sociétés de gymnastique de France, remit des épinglettes-souvenir à MM. Heyndrick, Louis Poppe, chef de gymnastique de « La Revanche », Dergeant, vice-président, et Castelain, trésorier.

M. Dupuys, au nom de la société, remit deux superbes bronzes à M. Dehaene, directeur du cours d'instruction militaire de la société pour son dévouement, et remit également une médaille à MM. Halgnet Albert, membre fondateur, et Leroy Gaston.

M. Watteuw, au nom des Anciens gradés, remit une gerbe de fleurs à M. Dupuys et à M. Poppe, le dévoué chef de « La Revanche ».

Cette fête se termina par des chansons. On se sépara, en formulant l'espoir que « La Revanche » continue à remporter des succès, comme elle l'a fait dernièrement au concours de Nice.

Honneur à nos vaillants gymnastes lillois !

AU SUJET DU PAIN

Il est rappelé que la fabrication de pain de tout genre et de toute forme même des petits pains, croissants, pains au lait, pains viennois, etc., ne doit s'effectuer qu'avec de la farine mélangée livrée pour cet usage par le ravitaillement. Toute fabrication de pain avec de la farine blanche constitue une infraction aux décisions ministérielles et sera réprimée conformément aux lois et règlements en vigueur.

Enseignement technique

UN SOUS-SECRETARIAT D'ETAT EST VENU VISITER NOS ECOLES PROFESSIONNELLES.

Dans la soirée de vendredi, M. Coupat, sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique est venu à Lille, où il a été reçu par M. Naudin Préfet, dont il est devenu l'hôte.

Accompagné du Préfet, de MM. Labbé, directeur-général de l'enseignement technique et Langlois, M. Coupat a visité, samedi matin, l'école des Arts et Métiers, Boulevard Louis XIV, où l'on a déjà récupéré une partie du matériel enlevé par les allemands, puis a longuement conféré avec le directeur de cet établissement.

Le sous-secrétaire d'Etat s'est ensuite rendu à l'Institut Industriel, où il fut reçu par M. Grimpret, puis à l'école Baggio, où les sections du livre, de la photogravure et de l'électricité retinrent plus spécialement son attention.

Dans l'après-midi, M. Coupat a visité les écoles spéciales de Roubaix, de Tourcoing, puis celle d'Armentières, dont l'état de délabrement fera l'objet d'un rapport spécial.

Le soir, le sous-secrétaire d'Etat est reparti pour Paris.

NOS ENFANTS A CAMIERS

Le premier convoi de mille fillettes des écoles de Lille partira le mardi matin 25 mai, pour la colonie scolaire de Camiers. Chaque enfant est désignée par voie d'examen médical et satisfait aux conditions physiques fixées par les instructions ministérielles.

En conséquence, toutes les écolières appelées à bénéficier d'un séjour au bord de la mer seront bien celles dont la santé débilitée par les événements de guerre nécessite l'action bienfaisante de l'air marin. La colonie, malgré les proportions importantes qu'elle prend cette année, ne peut accueillir toutes celles qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre. C'est pour cette raison que l'administration a dû limiter les admissions aux seules enfants désignées par les médecins. Cette règle n'a souffert aucune exception.

Les 1.000 petites Lilloises sont attendues à Camiers avec impatience par tous ceux qui depuis un mois travaillent avec une grande activité et un grand dévouement à l'organisation du camp qui va constituer une véritable ville comptant près de 8.000 personnes.

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès de M. Emile-Alphonse Théodore, membre de la Société des Sciences de Lille, de la Commission historique du Département du Nord et des Commissions des Musées de Lille. Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse, à M. Théodore, conservateur général des Musées, et à toute leur famille.

LA REPUBLIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS

Tel est le titre d'une conférence qui fut donnée vendredi soir, en la Salle de la Société Industrielle.

Deux orateurs y prirent la parole : M. Jose Germain, vice-président, fondateur de l'Association des écrivains combattants et M. Pierre Verdenal, avocat, à la Cour d'Appel de Paris, remplaçant M. Pierre Cathala, qui se trouvant souffrant ne put venir à Lille ou sa présence était annoncée.

M. Jose Germain, entretint son auditoire des pensées qui absorbèrent les combattants, alors qu'ils se trouvaient au front et de celles qu'ils rapportèrent en rentrant à leur foyer.

Nous pensions, dit l'orateur, voir tout le monde demeurer uni comme au front et nous avons été péniblement impressionnés de voir se renouveler en France, les querelles intestines d'avant guerre.

M. Verdenal qui lui succède, pense que la solution des questions sociales se trouve dans celle des questions économiques.

La République des combattants, ou la République est celle, à son sens, qui réédifiera la France et la fera plus belle qu'avant la guerre.

Son but : faire aboutir tout ce pourquoi les morts sont morts.

M. Verdenal serait heureux de voir se réaliser l'union des classes, et une solidarité complète entre tous les alliés, qui seule permettrait de remettre promptement en état les régions dévastées.

Le conférencier parle ensuite de l'impôt sur le capital, des profiteurs de la guerre, à qui il voudrait voir rendre gage, de l'exécution intégrale du traité de paix, et de la réduction du service militaire, chose très possible, conclut-il, malgré la garde qui nous est imposée sur le Rhin.

Me Olivier, des anciens combattants lillois qui avait présenté les orateurs à leurs auditeurs, clôtura la conférence en donnant lecture d'un passage du discours de Paul Boncourt, prononcé tout dernièrement à la Chambre et dans lequel il est dit qu'au-dessus des partis, il y a la France, tout court. »

Une saynète interprété par deux artistes dramatiques termina cette soirée.

POUR L'ECOLE NORMALE

Sont autorisés à prendre part en 1920, au concours pour l'admission à l'Ecole normale supérieure (admission des boursiers de licence) les jeunes gens dont les noms suivent :

Académie de Lille : MM. Heyberger, Bernard, Carette, Delefosse Adonis, Delefosse Marcel, Drumont, Fauverelle, Gauthier, Lefebvre, Machuel, Monnier et Wragny.

DISTRIBUTION DES CARTES DE PAIN

Les bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 (vieillards, infirmes, incurables) ; les assistés du Bureau de Bienfaisance et les familles allaitant au sein, recévant la prime de 15 fr. par mois, recevront leurs cartes dans les dispensaires respectifs.

Jours de distribution

Saint-Gabriel, rue Saint-Gabriel, 28, le samedi 29 mai ; Moulins, rue Fénelon, 36, le vendredi 28 mai ; Danel-Verquin, 29, rue des Fossés, le samedi 29 mai ; Wazemmes, rue Gantois, 34, le mardi 1er juin ; Jonville, rue Colbert, 139, le samedi 29 mai.

Pour les bénéficiaires des autres catégories, les cartes seront distribuées à la Mairie, 39, rue de la Monnaie (salle du rez-de-chaussée).

Jours de distribution

Pour les noms commençant par les lettres A. B. C., le mardi 25 mai de 11 h. à 12 h. et 2 à 6 h.

Pour les noms commençant par la lettre D., mercredi 26 mai de 9 à 12 h. et 2 à 6 h.

Pour les noms commençant par les lettres E. à K., jeudi 27 mai de 9 à 12 h. et 2 à 6 h.

Pour les noms commençant par les lettres L. à O., vendredi 28 mai de 9 à 12 h et 2 à 6 h.

Pour les noms commençant par les lettres P. à Z, samedi 29 mai de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h.

Pour les retardataires, le lundi 31 mai de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h.

La carte pour le mois de juin comportera 5 bons de 2 kilo 800.

Le bon n. 1 valable du 31 mai au 6 juin ; le bon n. 2 du 7au 13 juin ; le bon n. 3 du 14 au 20 juin ; le bon n. 4 du 21 au 27 juin ; le bon n. 5 du 28 juin au 4 juillet.

ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE

Le concours d'admission à l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille aura lieu le 14 juin prochain. Les élèves désireux de prendre part à ce concours, devront se faire inscrire au Secrétariat de l'Ecole, 2, rue Alphonse Colas, avant le 4 juin.

L'inscription ne pourra être faite que si les candidats justifient de titres suffisants et d'un certificat délivré par un architecte, attestant qu'ils sont en mesure de subir l'examen d'architecture, de dessin, de modelage, de mathématiques et de géométrie descriptive.

SOCIETES S. A. G.

Aux termes d'une décision Ministérielle, les demandes des Sociétés « S. A. G. ou non » doivent, pour la 1re région, être adressées au Directeur régional de l'Instruction Physique du 1er Corps d'armée par l'intermédiaire des officiers subdivisionnaires.

Toutes les questions intéressant les sociétés sont, en effet, instruites par le Service de l'Instruction Physique avant d'être transmises au Ministère.

Les demandes faites directement au Ministre par les Sociétés entraînent des pertes de temps et des retards préjudiciables aux Sociétés elles-mêmes, les dossiers étant toujours renvoyés pour étude au Directeur régional de l'I. P.

Les Sociétés appartenant à la subdivision de Lille peuvent se procurer tous les renseignements qui leur sont nécessaires au Bureau de l'Instruction Physique, Place aux Bleuets, à Lille.

FETES UNIVERSITAIRES

L'Association générale des Etudiants de Lille organise, pour les 5, 6 et 7 juin, des fêtes universitaires, afin de célébrer la délivrance et la renaissance des Facultés et des grandes écoles de Lille.

Bon nombre d'étudiants français et des pays alliés participeront à cette manifestation.

La journée du dimanche 6 sera consacrée aux mutilés de la grande guerre.

Les étudiants font appel à la générosité des industriels et des commerçants pour les aider à donner à ces journées le plus grand éclat possible.

CONCOURS HIPPIQUE DE LA 1re REGION

Le concours hippique de la caserne Saint-Ruth fut favorisé par une température estivale.

De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient tenu d'honorer de leur présence cette intéressante réunion.

M. le général Lacapelle, commandant la 1re région ; MM. les généraux Gassouin, Grégoire, Tupinier, M. le médecin inspecteur directeur du Service de santé du 1er corps d'armée ; M. Contoncin, représentant le préfet du Nord, etc.

Cette réunion de plein air eut un légitime succès. De nombreux prix couronnèrent les lauréats. Il est à regretter que le public lillois amateur de ces fêtes, ne fut convié plus largement à cette solennité. Espérons que par la suite, le chemin du stand Saint-Ruth sera plus suivi.

COURSE A PIED

C'est le dimanche 13 juin, Fête de Lille, que le Racing Club Lillois organise sa Fête Sportive, sous le patronage de la Municipalité.

600 francs de prix seront décernés aux vainqueurs. Au programme :

100 mètres : 1er prix, 20 fr. ; 2e, 15 ; 3e, 10 ; 4e, 5 ; plus une prime de 5 fr. au premier de la région du Nord.

400 mètres : 1er prix, 30 fr. ; 2e, 20 ; 3e, 15 ; 4e, 10 ; 5e, 5 ; plus une prime de 10 francs au premier régional.

1500 mètres : 1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 ; 4e, 15 ; 5e, 10 ; plus une prime de 10 fr. et de 5 fr. aux deux premiers de la région.

Grand prix de Lille, 20 kilomètres : 1er prix, 100 fr. ; 2e, 70 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 40 fr. ; 5e, 30 fr. ; 6e, 20 fr. ; plus une prime de 10 fr. et une prime de 5 fr. aux deux premiers de la région.

Les engagements, fixés par épreuve, à 1.50 pour les 100 et 400 mètres, et 2 fr. pour les 1500 mètres et 20 kilomètres, sont reçus par M. Vrau, président du Racing Club Lillois, 27, boulevard d'Alsace, jusqu'au jeudi 10 juin, à 20 heures.

L'OLYMPIQUE LILLOIS VA DONNER UN GALA

Notre grand Club local, pour fêter son millième membre inscrit depuis l'armistice, organisera un grand gala, le 12 juin, au grand Théâtre de Lille.

Des artistes éminents de l'Opéra et de la Comédie-Française, figurent au programme.

CLASSEMENT DES VOITURES AUTOMOBILES

La Commission chargée de procéder en 1920 au classement des voitures automobiles, susceptibles d'être requises pour le service de l'Armée, fonctionnera à Lille, place Philippe de Girard, le 31 mai 1920, les 1er, 2e et 3 juin, à 7 heures et à 14 heures.

Les propriétaires qui ne pourraient venir eux-mêmes devant la Commission, devront faire présenter les automobiles par des personnes en mesure de fournir toutes les explications nécessaires.

Le conducteur de chaque véhicule doit être muni de la carte grise et de la carte rose ; les conducteurs des voitures encore astreints aux obligations militaires, doivent présenter leur livret au Président de la Commission de classement.

Les propriétaires d'automobiles qui ne se conforment pas aux dispositions de la loi du 22 juillet 1909, relative à la **Déclaration** et au **Classement** des automobiles, peuvent être déférés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs.

Sont exemptées de la présentation aux Commissions de classement, les voitures appartenant aux docteurs en médecine, à raison d'une voiture par médecin ; ces voitures doivent néanmoins être déclarées à la Mairie.

Les propriétaires qui, pour une raison quelconque, ne pourraient présenter leurs voitures à la Commission, à la date et au lieu fixés, auront à rendre immédiatement compte, par l'intermédiaire du Maire, au Général Commandant le Corps d'armée, de la cause d'empêchement et, en cas de déplacement, des points de passage de la voiture, pendant la période de classement du 15 avril au 15 juin).

Les voitures automobiles et motocyclettes non déclarées à la Mairie, Bureau Militaire, doivent être présentées à la Commission de Classement.

EXPOSITION DE CHIENS

La Société Canine Lilloise, affiliée au « St-Hubert Club du Nord », a distribué de la façon suivante son exposition de un jour sur son terrain numéro 1, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille.

DIMANCHE 13 JUIN. — « Bergers d'Alsace ». — Juge, M. Garrigou ; assesseur, M. Trimout.

DIMANCHE 20 JUIN. — « Bergers de Beauce, de Brie, Bergers Picard, Bouviers des Flandres ». — Juge, M. R. Fontaine, du Saint-Hubert Club de France. — « Bouviers de Roulers » — Juge, M. Cyrille Lacour.

DIMANCHE 27 JUIN. — « Bergers à poil long noir (Groenendaels) ». — Juge, M. Beaucamps ; assesseur, M. Duplouy.

DIMANCHE JUILLET. — « Bergers Malinois ». — Juge, M. Danna.

DIMANCHE JUILLET. — « Fox Terriers toutes variétés et Bouledogues ». — Juge, M. Smeers.

De nombreux prix seront accordés aux lauréats ; en outre, chaque propriétaire recevra un diplôme indiquant la récompense obtenue par son chien.

Le montant des inscriptions est fixé à 5 fr. par sujet et par classe.

Les classes sont constituées de la manière suivante :

1. Classe jeune : jusque 10 mois.

2. Classe novice : pour tout chien n'ayant jamais été primé en classe ouverte.

3. Classe ouverte : pour tout chien d'une même variété.

Les inscriptions sont closes la veille de l'Exposition de chaque catégorie.

Demander bulletin d'inscriptions et renseignements à M. A. Dekeyser, commissaire de l'Exposition, 17, boulevard Montebello, à Lille.

PETITES NOUVELLES

UNE SINGULIERE HISTOIRE. — Dans la soirée de samedi, une patrouille d'agents était attirée par un vacarme provenant de la rue de la Barre. La femme Octave Bailleul, femme Wiart, 71 ans, ménagère, demeurant 37, rue Saint-Gabriel, était aux prises avec les frères Debrue, dont l'un Georges, 26 ans, typographe, demeure rue de la Barre, 17, et André, 23 ans, charretier, est domicilié 14, rue du Bourdeau.

Le trio fut conduit au poste de permanence où après explications, la femme Wiart fut gratifiée d'un procès-verbal pour violation du domicile des frères Debrue, et ceux-ci récoltèrent un procès-verbal pour ivresse. André Debrue, qui avait donné un coup de poing à un agent, a eu un procès supplémentaire pour coups et outrages à agents.

SCENE DE BRUTALITE. — L'O estaminet faisant l'angle de la rue des Etaques et de la rue de Paris, a vu se dérouler hier après-midi une scène de brutalité inouïe. Quatre individus sont tombés à bras raccourcis sur un consommateur légèrement pris de boisson, l'ont jeté par terre et l'ont roué de coups à tel point, que le sang lui coulait de la tête. De nombreux spectateurs ont été témoins indignés de cet acte de brutalité auquel deux agents arrivés sur les lieux, ont mis fin. Une enquête est ouverte.

UN VELO DISPARAIT. — Lucien Barbey, 20 ans, en permission chez ses parents, ayant déposé son vélo à la porte d'un estaminet, hier soir à 9 h. 20, constata sa disparition, cinq minutes plus tard. Enquête est ouverte.

VOL AUDACIEUX. — Paul Grombez, 24 ans, marchand de vieux métaux, rue d'Eylau, 30, se coucha hier soir, à 8 h. 30. Pendant son sommeil, un adroit filou s'introduisit dans sa chambre et lui déroba audacieusement dans la poche de son veston, un portefeuille contenant 345 fr. Plainte a été déposée.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie, sans gravité, s'est déclaré au numéro 38 de la rue Gambetta, à l'estaminet de la « Petite Pompe ». Des rideaux, chassés par un courant d'air, ayant été frôler un réchaud à gaz que la propriétaire venait d'allumer, prirent feu. Les occupants de la maison réussirent à éteindre ce commencement d'incendie.

Contes et Nouvelles

LES CANTONNIERS

Joseph Miron, Leloup et Gribier, poseurs sur la voie, travaillaient depuis quinze jours, avec leur brigadier Drouhin, à la réfection de la voie ferrée, sur la ligne de Paris-Brest, entre deux petites stations du parcours.

Ce Drouhin, âgé d'une quarantaine d'années, et célibataire, était un robuste gaillard assez coulant dans le service. Hors de là, on ne pouvait guère lui reprocher que ses airs avantageux et son penchant à s'attribuer des bonnes fortunes, dont il exagérait le nombre et la facilité. Telle était, en effet, sa naïve présomption de conquérant, qu'il ne s'attardait pas à vaincre, par l'assaut ou par la patience, une résistance prolongée. Il levait promptement le siège et portait ailleurs ses ravages, comme un grand capitaine, jugeant inutile d'immobiliser ses forces et de perdre son temps autour d'une place qu'il offensait davantage, croyait-il, en faisant peu de cas de sa possession.

— Mieux vaut, disait-il, se faire regretter avant qu'après.

Bref, il s'était acquis la réputation de juponnier par des démonstration dont il tirait vanité, nier par des démonstrations dont il tirait vanité, surtout au café, entre hommes, et à grand renfort de plaisanteries lourdes et grasses auxquelles l'auditoire, généralement, ajoutait du gros sel, afin de se mieux régaler.

Seul, parmi les ouvriers de l'équipe, Joseph Miron ne participait pas à la gogaille, et comme sa stupidité avérée était la cause principale de son abstention, Drouhin et les autres s'égayaient par surcroît à ses dépens. Il était leur bardot, leur risée... « Il en avait une couche » si épaisse, qu'on pouvait le larder impunément.

Il menait, d'ailleurs, une existence un peu sauvage, en plein bois. Avec sa femme, garde-barrière, il habitait à quinze cents mètres du village, la maisonnette, au bord de la voie, que la compagnie leur concédait. Ils avaient trois enfants, mais deux seulement leur appartenaient. Le troisième était un nourrisson sur lequel ils avaient imprudemment compté pour améliorer leur triste sort, et qui l'empirait. Car, aux pauvres gens, rien ne réussit.

Au printemps, et jusqu'à la fin des beaux jours, les compensations, à la vérité, ne leur manquaient pas. Le bois était à eux. C'était comme un bouquet à leur fenêtre ouverte. Les enfants poussaient dehors, dans la rosée des matins, la chaleur du jour et la fraîcheur du soir. Ils couraient au-devant de Miron qui rentrait pesamment en traînant les siens à ses grègues. Comme il ne voulait pas faire de jaloux, quand le « loupiot », le nourrisson chancelait, demeurait en arrière, il retournait le prendre à califourchon sur son cou ; et l'on voyait par là que c'était, malgré les apparences, un brave homme doué de sensibilité.

Il n'y a pas de brute au monde qui ne montre ainsi, quand on regarde bien, « le brin de paille dans l'étable », et le soleil « toujours poudroie à quelque trou », comme dit Verlaine.

Miron s'occupait aussi, avec Armandine, sa femme, du maigre jardin attenant à la maison. Ils y cultivaient des pommes de terre, des choux, des oignons et des salades qu'ils défendaient contre les limaces. Ils soignaient encore, le long du mur, un rosier sauvage, devant lequel le cantonnier donnait parfois des signes d'intelligence, comme il donnait, en jouant avec les enfants, des signes de bonté.

Quelquefois, des promeneurs en villégiature, s'arrêtaient pour caresser les petits, s'extasier sur leur bonne mine, jeter un coup d'œil dans l'intérieur de la maison, complimenter la garde-barrière sur l'ordre et la propreté qui régnaient chez elle... Tant de simplicité leur offrait, à ces citadins, l'image du bonheur. Pendant deux minutes, la femme du cantonnier en oubliait peines et privations, et pour elle aussi, le brin de paille luisait dans l'étable, le caillou luisait dans un creux...

Une autre distraction était le jour du marché.

Les voitures semblaient passer pour justifier la présence d'une garde-barrière en un endroit où la circulation, d'habitude, était nulle. Mme Miron rendait aux paysans, qu'elle connaissait tous, le bonjour et le bonsoir qu'elle recevait d'eux.

— Ça va toujours comme vous voulez ?

Ou bien une remarque sur le temps...

Tout le monde souriait à la petite femme preste et vaillante, au visage fané de qui des yeux noirs très vifs, et deux rangées de dents intactes, conservaient un reste de jeunesse.

Chaque lundi, jour de marché, était son dimanche à elle. Elle avait plus de mal que les autres jours, mais elle n'y songeait pas, puisque c'était dimanche !

Malheureusement, venait l'hiver. Par le froid, la pluie, l'humidité, la boue, le vent qui faisait entendre dans le bois environnant, sa colère ou sa plainte de tous les diables, la garde-barrière ne voyait plus « âme qui vive », sinon dans les trains dont le passage régulier, à heure fixe, lui mesurait le temps, et qui montaient et descendaient comme des boudins d'horloge.

La petite maison en tremblait ; les branches ruisselantes s'égouttaient plus vite ; les rails étendaient leurs rubans de moire sous la lune ou la pluie. Aucun promeneur. La garde-barrière n'était même plus dérangée par l'automobile du médecin, qui faisait un détour pour éviter les chemins défoncés.

Miron rentrait à la nuit, transi et taciturne. Il allait s'engourdir et somnoler auprès du poêle, ou bien le ménage rabâchait son souci : le nourrisson dont la mère, servante à Versailles, ne venait jamais et n'écrivait que pour demander un délai qu'elle s'accordait avant de l'avoir obtenu.

Il y avait bien encore une ombre au tableau